Conseil des droits de l’homme

Trentième session

Points 2 et 3 de l’ordre du jour

Rapport annuel du Haut-Commissaire des Nations Unies   
aux droits de l’homme et rapports du Haut-Commissariat   
et du Secrétaire général

Promotion et protection de tous les droits de l’homme,   
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,   
y compris le droit au développement

Rapport du Secrétaire général sur la sécurité   
des journalistes et la question de l’impunité

Note du secrétariat

Dans sa résolution 69/185, l’Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui rendre compte à sa soixante-dixième session de l’application de ladite résolution, et d’en rendre compte au Conseil des droits de l’homme à sa trentième session. Le secrétariat a l’honneur de renvoyer le Conseil au rapport que le Secrétaire général a soumis à l’Assemblée (A/70/290) comme suite à cette demande.